

## Animations du service environnement en décembre

On se met au vert en décembre ! Soucieux de vous aider à préparer au mieux vos jardins avant le prochain printemps, le service environnement de la CCPLD vous propose deux animations. Il s'agit tout d'abord de vous informer le samedi 1er décembre à Daoulas et Plouédern des alternatives naturelles possibles pour l'entretien de vos jardins en raison de l'interdiction à partir du 1er janvier 2019 des produits phytosanitaires pour les particuliers. Forts de ces connaissances, vous pourrez poursuivre avec la formation "Je démarre mon jardin" le 15 décembre à Daoulas. Tout un programme verdoyant !

### Les produits chimiques au jardin c'est fini !

A partir du 1er janvier 2019, la loi Labbé interdit l'achat, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers.

Les jardinerie et autres surfaces de vente ne pourront plus distribuer aux particuliers les pesticides de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides ...).

Afin de proposer une alternative à ces produits dangereux pour l'environnement et la santé, et en soutien au bassin de l'Elorn dans sa démarche « entretenir au naturel », la communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas, souhaite sensibiliser le public aux dangers d'utilisation des pesticides et aux alternatives plus naturelles pour entretenir son jardin via des animations sur les déchèteries du territoire.

Pour cela, un rendez-vous est proposé à nos usagers **le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018** :

- Déchèterie de Reun Ar Moal à Daoulas de 09h00 à 12h00.
- Déchèterie de Saint Eloi à Plouédern de 14h00 à 17h00.

Les usagers seront également invités à rapporter en déchèterie leurs produits phytosanitaires non consommés.



## Je démarre mon jardin

Dans le cadre du programme « défi territoire sans pesticides », la maison du bio et la Maison de la consommation et de l'environnement et la CCPLD proposent une animation autour du jardin à destination des particuliers.

Nouveaux propriétaires et locataires, vous voici devant un nouvel espace à aménager : votre jardin !

Mais comment aménager judicieusement ce nouvel espace, faire les bons choix de végétaux selon la place et le temps dont on dispose, réfléchir les accès, la création d'un potager et tout cela en envisageant de se passer de pesticides ? Le service environnement de notre Communauté de communes propose une formation aux futurs jardiniers en herbe que vous êtes !

Celle-ci vous permettra de :

- Connaitre les solutions de jardinage au naturel dès la conception du jardin.
- Réfléchir vos aménagements en pensant à l'entretien futur.
- Vous familiariser avec les bonnes pratiques de jardinage au naturel sans pesticides ni production de déchets.

**Samedi 15 décembre de 9h30 à 12h**  
**Salle du conseil municipal de la mairie de Daoulas**  
**Animation gratuite**  
**Inscriptions obligatoires (places limitées) auprès du service environnement**



Gratuit  
Ouvert à tous


**Animation  
Comment démarrer  
un jardin au naturel ?**

**Samedi 15 décembre 2018**  
**De 09h30 à 12h00 Gratuit**  
Salle du conseil municipal- Mairie de **DAOULAS**

**Inscriptions obligatoires (places limitées) : Service environnement**  
Tél : **02.98.21.34.49**  
E-MAIL : [environnement@ccpld.bzh](mailto:environnement@ccpld.bzh)

*"Quels choix d'aménagements, de végétaux ? Comment créer un potager ? Comment éviter le désherbage ?"*

un jardinier expert de l'association des Jardiniers Breïlliens présente aux nouveaux jardiniers les gestes de base du jardinage au naturel et les aménagements à prévoir pour plus de facilité d'entretien



Dans le cadre du programme **DAR territoires sans pesticides** soutenu par

